/K.J./M.D./

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.

Kigali, le 09 MAI 1985

N° 1626 /15.07

Monsieur.NGULINZIRA.Boniface.....
Directeur.Général.au.MINESUPRES..
C/O B.P. 624 KIGALI

Objet: Dossier A.I.J. concours littéraire: Nomination des membres du jury.

Monsieur,

A l'occasion de la célébration de l'Année Internationale de la Jeunesse, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a organisé un concours littéraire dont lès objectifs sont repris dans le règlement en annexe.

En application de ce règlement, tel que prévu spécialement à l'article 7 bis, j'ai l'honneur de faire appel à votre compétence en acceptant d'être membre du jury d'attribution de la note définitive en vue de déceler les meilleurs compositeurs qui ont accepté de participer au concours.
Je vous saurais gré de me faire parvenir avant le 20 courant votre décision en cas où vous ne seriez pas disponible afin de pourvoir à temps à votre remplacement éventuel.

La prémière réunion de prise de connaissance des documents aura lieu le Vendredi 24 Mai 1985 à 9 Heures au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Je compte sur votre collaboration.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILIYIMANA Augustin
Major BEM.

C.P.I.à:
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
KIGALI
- Monsieur le Directeur Général de la Jeunesse
KIGALI

/K.J./M.D./

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.

Kigali, le

N° /15.07

Monsieur.NGULINZIRA.Boniface.....
Directeur.Général.au.MINESUFRES..
C/O B.P. 624 KIGALI

Objet: Dossier A.I.J. concours littéraire: Nomination des membres du jury.

Monsieur,

A l'occasion de la célébration de l'Année Internationale de la Jeunesse, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a organisé un concours littéraire dont lès objectifs sont repris dans le règlement en annexe.

En application de ce règlement, tel que prévu spécialement à l'article 7 bis, j'ai l'honneur de faire appel à votre compétence en acceptant d'être membre du jury d'attribution de la note définitive en vue de déceler les meilleurs compositeurs qui ont accepté de participer au concours.
Je vous saurais gré de me faire parvenir avant le 20 courant votre décision en cas où vous ne seriez pas disponible afin de pourvoir à temps à votre remplacement éventuel.

La prémière réunion de prise de connaissance des documents aura lieu le Vendredi 24 Mai 1985 à 9 Heures au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.
~~Les frais de déplacement seront pris à charge par le Ministère.~~

Je compte sur votre collaboration.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILIYIMANA Augustin
Major BEM.

C.P.I.à:
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
  K I G A L I
- Monsieur le Directeur Général de la Jeunesse
  K I G A L I